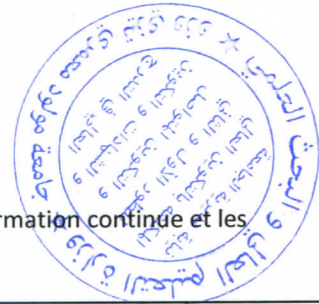


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demande d'inscription en M1 et M2/Transfert

Liste des étudiants de la **faculté : Génie Électrique et Informatique**

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis
1	BEHDAD	LYNDA	Transfert ETH vers GBM	Favorable
2	AHMANE	MUSTAPHA AMINE	Transfert M1 SE vers Electronique	Favorable
3	CHILI	SAMIA	Transfert M1 CS vers IBM	Favorable
4	CHELLAL	MOHAMMED	ING vers M2	Favorable
5	AKLI	YACINE	ING vers M2	Favorable
6	BENATMANE	ASMA	M1 Télécom	Favorable

23 JAN. 2022



Faculté de Génie Electrique et Informatique

Procès verbal de la réunion de la commission d'orientation

L'an deux mille vingt et un et sept du mois de décembre, s'est tenue a la faculté génie électrique et informatique une réunion de la commission pour étudier les demandes d'inscription et les demandes d'orientation/réorientation aux filières télécommunications et génie biomédical ainsi qu'aux spécialités réseaux et télécommunications et instrumentation biomédicale.

Etaients présents:

- BENSIDHOUM Mohand Outahar
- AMIR Mounir
- HEDIR Abdallah

La commission a étudié les dossiers suivants:

- Candidatures Ingénieur -Master
- Demandes de transfert
- Réorientation des écoles
- Orientation en Master M1 des étudiants détenteurs d'une licence.

Dans un premier temps, la commission a trié les dossiers et les dossiers incomplets ont été rejetés.

Candidatures Ingénieur -Master

La commission a étudié six (06) dossiers en procédant comme suit:

- Etablissement d'une équivalence entre le programme de formation de Master et la formation d'ingénieur
- Reconnaissance et équivalence des études accomplies pour chacun des dossiers
- crédits capitalisés au niveau Master 1. et 2

La sélection des dossiers a ensuite été faite sur la base du nombre de crédits capitalisés en Master 1:

- inscription sans dettes en Master 2 si le nombre de crédits est égal à 60 crédits
- inscription avec dettes en Master 2 si le nombre de crédits est \geq à 45 crédits
- inscription en Master 1 si le nombre de crédits est $<$ à 45 crédits.



Les résultats sont donnés comme suit:

- **CHABANE Idir**, Avis favorable pour une inscription en M1 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 23.
- **FEKRAR Rachid**, Avis favorable pour une inscription en M1 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 26.
- **CHELLAL Mohamed**, Avis favorable pour une inscription en M2 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 60.
- **KADDOUR Oussama**, Avis favorable pour une inscription en M1 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 20.
- **AKLI Yacine**, Avis favorable pour une inscription en M2 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 60.
- **ZAOUACHE Aghiles**, Avis favorable pour une inscription en M1 réseaux et télécommunications. Le postulant a totalisé un nombre de crédits égal à 3.

Demandes de transfert

La commission a étudié quatre (04) dossiers et a procédé comme suit:

- **AHMANE Mohamed Amine**, transfert de Master 1 systèmes embarqués vers Master 1 réseaux et télécommunications.
- **CHILI Samia**, transfert de Master 1 Commande des systèmes vers Master 1 Instrumentation Biomédicale.
- **HADDAD Lamia**, transfert de Licence 2 Automatique vers Licence 2 Télécommunications.
- **BEHDAD Lynda**, transfert de Licence 2 Électrotechnique vers Licence 2 Génie Biomédical.



Réorientation des écoles

La commission a examiné un (01) dossier et a procédé comme suit:

Boubekeur Amel, Avis favorable pour une inscription en L2 télécommunications.

Orientation en Master 1 des étudiants détenteurs d'une licence

La commission a étudié un (01) dossier et a procédé comme suit:

- **BENATHMANE Asma**, La postulante est acceptée pour une inscription en Master 1 réseaux et télécommunications.

Mr . Mohand Outahar BENSIDHOUM

Mr. Mounir AMIR

Mr. Abdallah HEDIR